

# Le féminisme d'Alexandre Dumas fils : (suite et fin)

Autor(en): **Morel, Lydie / Dumas, Alexandre (fils)**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **2 (1914)**

Heft 21

PDF erstellt am: **25.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249625>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nouvelle forme, peu banale, de l'impôt sur la fortune: c'est un impôt sur la polygamie dont est rédevable « tout homme de couleur résidant sur les territoires, pour chacune des femmes valides du contribuable, au-dessus d'une unité ». Il paraît qu'au Congo le nombre des femmes est le principal « signe extérieur de la richesse ».

Et il y a encore des gens qui s'étonnent que nous ne trouvions pas que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes!

\* \* \*

La nomination de M<sup>me</sup> de Bauditz au poste de capitaine d'un transatlantique danois, a amené un journal français à poser à ses lecteurs la question suivante:

« Voyageriez-vous volontiers sur un navire, dont une femme serait capitaine? »

— Aussi tranquillement, répond Marcel Prévost, que dans une auto dont une femme tiendrait le volant. »

Cet avis semble généralement partagé. Seul, l'amiral Touchard s'écrie: « Brr... j'espère alors que le premier matelot serait là pour l'aider! »

« Après tout, conclut le *Daily Express*, en rapportant cette réponse, l'amiral Touchard est seulement amiral. »

\* \* \*

Le sort des femmes en Russie, raconte *The Vote*, est à la fois meilleur et pire que celui de leurs sœurs dans les pays civilisés de l'Europe occidentale. Il est pire, parce qu'en Russie, ce sont les femmes des classes travailleuses qui ressentent le plus vivement les effets du développement retardé de leur pays, au point de vue économique et social. C'est ainsi qu'elles ne reçoivent que des miettes d'éducation: dans les écoles primaires, on compte à peine 30 filles sur 100 enfants. Chez les paysans, les femmes font tout le travail agricole des hommes, labourent, bêchent, sèment pour eux, mais remplissent aussi à leur place leurs devoirs publics, discutent et votent dans les assemblées communales. Quelquefois, elles exercent une grande autorité sur leurs concitoyens. C'est ainsi qu'à Gostinopol, un grand village de pêcheurs au nord de la Russie, les habitants ont élu à l'unanimité, et pendant plusieurs années de suite, une femme au poste d'ancien de village, et cela malgré la défense du gouverneur de confier aux femmes des fonctions administratives! Les femmes occupent aussi quelques places dans la police locale.

## Le Féminisme d'Alexandre Dumas fils<sup>1</sup>

(Suite et fin).

Ce sont donc les idées de Dumas sur l'amour qui ont fait de lui, antiféministe, un féministe convaincu. Persuadé de la supériorité morale de la femme sur l'homme, il arrivera bientôt à réclamer pour la femme la liberté d'action, le rôle social et politique que la constitution lui refuse. Si l'amour est le grand mal pour les hommes et les femmes, et l'oisiveté la cause principale de ce mal, il est évident que les femmes y sont plus exposées que les hommes. Nous avons vu que Dumas déclarait que la femme ne devenait un être logique complet, responsable, ayant une valeur propre que par la maternité. Mais il avait oublié la masse des jeunes filles qui ne pouvaient se marier, et pour lesquelles ses beaux conseils contenaient avant tout une cruelle ironie. Il s'en aperçut. Il savait, quoi qu'il en ait dit, que le célibat n'est pour la plupart des femmes qu'un pis-aller, et non une vocation. Il approuvait celles qui, n'ayant pu trouver un mari qu'elles puissent aimer, préfèrent la solitude à une vie conjugale détestable. Il comprenait les hésitations de celles qui voyaient leurs sœurs malheureuses se débattre en vain pour rompre les liens d'un mariage indissoluble, et se résigner ensuite à laisser entre les mains d'un mari sans scrupule ou brutal,

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement Féministe* du 10 mai 1914.

leur fortune et leur destinée. Que faire de toutes ces jeunes filles, pleines de bonne volonté, mais faibles, inexpérimentées et souvent romanesques? Les laisser dans l'inaction, dans les futilités que certains hommes qualifient de charmes féminins? Dumas ne saurait y consentir. L'amour guette toutes les innocuées, et réussit le plus souvent à en faire sa proie. Que faire des épouses sans enfants? Que faire pour les célibataires volontaires, que Dumas appelle « les vestales », « les mères en réserve de tous les orphelins ». Ont-elles vraiment toutes les moyens nécessaires pour devenir des êtres utiles à l'humanité? Dumas s'aperçut qu'il leur manquait le bulletin de vote, c'est-à-dire l'influence sociale hors de la famille. Il s'aperçut qu'il leur manquait le droit au travail, qu'il avait considéré jusqu'alors comme le monopole de l'homme. Les succès des femmes dans les sciences et les arts le frappèrent tout d'un coup. Il en parle avec l'étonnement et l'admiration d'un homme qui vient de faire une découverte. Les femmes sont capables de dévouement, d'héroïsme, de désintéressement. Il le reconnaissait, et le proclamait hautement. Mais les femmes savaient aussi travailler! Là était le miracle. Ces êtres illogiques, dépendants, instinctifs, inachevés, pouvaient faire œuvre sensée et intelligente. Il fallait donc « utiliser » (suivant le terme cher à Dumas) cette puissance féminine qui n'était pas l'amour. Le désœuvrement, une des principales causes de l'adultère, disparaîtra. Si le travail est l'ennemi de l'amour, la sauvegarde de l'âme et de l'intelligence masculines, il doit être aussi pour les femmes le plus grand dérivatif de l'amour, après la maternité. Après la maternité, car Dumas ne perd jamais de vue la famille, à laquelle il subordonne les intérêts individuels. Le travail de l'homme, la maternité de la femme sont les bases normales de la famille et de la société. Tous ceux qui préfèrent la passion, la liberté dans la solitude, font un mauvais calcul: ils vont au devant d'une tristesse incurable. Le travail est non seulement un devoir, une sauvegarde, une rédemption, c'est encore le seul bonheur accessible à l'humanité. « Il élève l'homme, dit Dumas, il le console, et peu importe la nature du travail, pourvu qu'il profite à quelqu'un; faire ce qu'on peut, c'est faire ce qu'on doit. » Le féminisme d'Alexandre Dumas fils consiste à dire à la femme: « Si tu ne peux ou ne veux te marier, ou si, mariée tu ne peux être mère, oublie ton sexe, fais comme l'homme, travaille. »

Le résultat de toutes ces réflexions est consigné dans deux ouvrages: La préface de *Monsieur Alphonse* et *Les Femmes qui tuent et les femmes qui votent*, paru en 1880. Dans le premier, Dumas traite un grand nombre de questions sociales. Il considère le féminisme comme un mouvement irrésistible et légitime. Le mariage, tel que le Code Napoléon le régleme, est injuste pour la femme. « Vous figurez-vous que le mariage, tout d'asservissement et d'humiliation pour elle, où sa faute peut être punie du déshonneur, et même de la mort, elle va l'accepter jusqu'au jugement dernier? » L'égalité civile des deux sexes est une conséquence des principes de 89, de la déclaration des Droits de l'Homme. Le sexe féminin n'est pas faible; et Dumas, oubliant que quelques années auparavant il avait affirmé le contraire, s'écrie: « Un sexe dont nos législateurs redoutent tellement le pouvoir sur les hommes qu'il en est résulté les lois qui l'enchaînent dans le monde entier, pour le rendre aussi inoffensif que possible; un pareil sexe n'est pas un sexe faible, il n'a pas si grand besoin qu'on le protège; il peut se conduire, se surveiller, se protéger lui-même; il n'a besoin pour cela que de l'éducation qui lui convient, qu'il est digne de recevoir, qu'il est capable de

mettre à profit, et qu'il est grand temps qu'on lui donne. Je ne dis pas, continue Dumas, qu'il faut que la femme porte les armes, bâtisse des maisons, conduise des locomotives, fasse les routes, pas plus que je ne dis que les hommes doivent faire de la tapisserie, porter des cheveux longs et des jupons brodés, mettre les enfants au monde, et les nourrir du lait de leurs mamelles; je ne demande pas que les femmes abdiquent leurs grâces et leurs charmes, mais qu'elles y ajoutent au contraire, en n'y voyant pas leur seul mérite, et leur seul moyen d'action. » Les féministes de nos jours ne disent pas autre chose. « Enfin, conclut Dumas, ne connaissant pas une seule raison juste, plausible, ou même spécieuse, pour que cela leur soit refusé, je réclame pour elles la même liberté et les mêmes droits que pour les hommes. »

Dans *Les Femmes qui tuent et les femmes qui votent*, Dumas est encore plus catégorique, et répond aux objections qu'on opposait alors au féminisme, et qui, inutile de le dire, sont les mêmes qu'aujourd'hui. Le livre se divise en deux parties, ainsi que l'indique le titre. Dans la seconde partie, Dumas examine le problème féministe même. Jusqu'en 1880, pense-t-il, époque à laquelle il écrit son ouvrage, on n'a réclamé le suffrage féminin que dans des journaux rédigés par des femmes. Dumas se trompe. En 1793, en 1830, en 1848, et depuis lors, beaucoup d'hommes ont réclamé les droits politiques des femmes dans leurs journaux, ceux du parti légitimiste en 1830, du parti socialiste en 1848, et ceux des Saint-Simoniens surtout. Mais enfin, Dumas s'est trompé de bonne foi. En tous cas, il est avéré que les gens riaient quand ils entendaient des femmes réclamer le droit de vote. Quelques hommes, dont Dumas faisait partie, « se demandaient tout bas si les réclamantes n'avaient pas raison ». Celles-ci, en général, étaient des exaltées, mais, constate Dumas, « de ce qu'un droit est maladroitement revendiqué, il ne s'ensuit pas qu'il ne soit point un droit ». Dumas cite un manifeste féministe, paru en janvier 1879, dans le *Voltaire*. Les femmes qui l'avaient rédigé y réclamaient principalement :

« La liberté et la faculté de s'instruire ;

La possibilité de vivre indépendantes en travaillant ;

La libre accession à toutes les carrières pour lesquelles elles justifieront des capacités nécessaires ;

L'association et non la subordination dans le mariage ;

L'admission des femmes aux fonctions de juges consulaires, de juges civils, et de jurés ;

Le droit d'être électeurs et éligibles dans la commune et dans l'Etat. »

Dumas constate d'abord que cet appel est une œuvre de sincérité ; et il entreprend de la juger avec impartialité. Ce qui le frappe c'est que cet appel ne serait pas approuvé par toutes les femmes. La plupart d'entre elles ne réclament rien, et sont même les adversaires les plus déclarés et les plus dangereux des féministes. Ce fait peut sembler étrange. Dumas essaie de l'expliquer. Il distingue six catégories de femmes non féministes, et chaque catégorie représente un argument, plus ou moins conscient, contre l'émancipation de la femme.

1° Il y a d'abord les femmes heureuses, qui ne désirent aucun changement, et le redoutent même. Mais, dit Dumas, le bonheur personnel n'est pas un argument dont on puisse tenir compte. Dans la France d'avant la Révolution, il y avait aussi nombre d'hommes qui étaient satisfaits de l'état social, ce qui n'a pas empêché d'autres hommes, plus nombreux, qui en souffraient, de le renverser.

2° Il y a les femmes habiles et égoïstes, qui s'arrangent de toutes les situations, tiennent les hommes pour des êtres infé-

rieurs, et tiennent celles qui ne savent pas se tirer d'affaire de niaises et de maladroitesses. La ruse n'est pas non plus un bon argument.

3° Il y a la masse des femmes du peuple et de la campagne, abruties par le travail, résignées à leur sort. Celles-là « ne supposent pas que leur condition puisse être modifiée jamais ». Les féministes ne doivent pas compter sur elles ; la misère les a rendues inertes, et en temps d'émeute, elles se feront pétroleuses. « Si le journal où se trouve l'*Appel aux Femmes* leur tombe entre les mains, elles en enveloppent le morceau de hareng salé ou de fromage mangé à la hâte sur un morceau de pain dur, et elles ne le liront pas même après, par la meilleure de toutes les raisons : elles ne savent pas lire ».

4° Il y a aussi les femmes pieuses, pour qui tout malheur arrive par la volonté de Dieu. La soumission étant leur règle, elles penseront que l'*Appel aux Femmes* est suggéré par l'esprit du mal, et prieront pour leurs auteurs. Pas plus que le bonheur, la ruse, l'ignorance et la misère, la foi aveugle, « l'immobilité volontaire de l'esprit » ne sont des arguments.

5° Il y a celles qui ne sont ni heureuses, ni adroites, ni abruties, ni pieuses, qui seraient d'excellentes épouses et mères, mais qui, pauvres, timorées, effacées, timides et parfois sentimentales ne se permettent que des adhésions secrètes et intérieures au programme féministe. « Celles-là voient de jour en jour, en sondant l'horizon toujours le même, s'effeuiller dans l'isolement, dans l'inaction, dans l'impuissance, les facultés divines qui leur avaient fait faire de si beaux rêves, et dont il leur semble que l'expansion eût pu être matériellement et moralement si profitable aux autres et à elles-mêmes. » Leurs tentatives isolées d'entrer dans une carrière honorable et indépendante ne réussissent pas, faute d'appui et d'argent. « Quelquefois une espérance secrète de revanche par le cœur, par l'amour, amène un écart mystérieux, une faute désintéressée et touchante, cruellement et silencieusement expiée... » Ces femmes devraient être les alliées des féministes, mais la peur du bruit, « l'habitude de l'effort inutile » leur ont enlevé tout esprit d'initiative et toute activité. Elles souffrent, doutent et se taisent.

6° Il y a enfin les femmes intelligentes, indépendantes, qui s'intéressent aux questions sociales, qui lisent, s'éclairent, vivent, sans le pédantisme justifié par Molière dans le commerce des esprits supérieurs. Ces femmes croient que leur sexe jouira, et à juste titre, des droits masculins, mais « elles savent que ce progrès... ne peut être que retardé à être violemment revendiqué par elles ».

Dumas aborde aussi l'idée du suffrage féminin :

M<sup>lle</sup> Hubertine Auclert a refusé de payer l'impôt « prétendant, puisque les femmes n'étaient pas admises à le voter, qu'il n'y avait pas de raison pour qu'elles le payassent, que, du moment qu'on leur imposait les mêmes charges qu'aux hommes, on devait leur reconnaître les mêmes droits qu'à eux... On a beaucoup ri, et la loi a passé outre. » On fit une saisie. M<sup>lle</sup> Auclert paya, « mais en protestant, et en prenant acte de cet abus de pouvoir. On a encore beaucoup ri. » Dumas estime que le terrain n'est pas suffisamment préparé pour que des manifestations de ce genre aient quelque résultat fructueux. M<sup>lle</sup> Auclert n'a pas eu « l'arrière-garde indispensable pour ces sortes de déclarations de guerre. » Mais Dumas la comprend.

D'ailleurs, M<sup>lle</sup> Auclert ne refuse pas de payer l'impôt, elle demande à savoir pourquoi on le lui fait payer, et voudrait aussi donner son avis sur l'emploi qu'on en fera. Pourquoi M<sup>lle</sup> Auclert

ne serait-elle pas électeur ? se demande Dumas. Il n'y a aucune raison valable pour qu'elle ne le soit pas. Le vote des femmes est une conséquence naturelle du suffrage universel. Il n'y a aucune différence entre l'homme et la femme qui autorise le premier à refuser à la seconde les droits dont il jouit. « La femme n'a pas la barbe de l'homme, » s'exclame-t-il, « mais l'homme n'a pas les cheveux de la femme. Quant aux autres dissemblances, elles sont tellement à l'avantage de la femme, que nous ferons mieux de ne pas en parler ». Dumas nie avoir jamais affirmé que l'intelligence de la femme soit inférieure à celle de l'homme. Il ne peut avoir dit pareille bêtise. On la lui a fait dire. Chose étrange, il revient au récit biblique de la création du monde, pour aboutir à des conclusions opposées à celles de l'*Homme-Femme*, où il avait dit que la femme n'avait pas reçu le souffle divin. Maintenant, il constate que si la femme a fait perdre le paradis à l'homme, ce qui n'est pas sûr, « la femme non seulement n'était pas inférieure, mais était supérieure à l'homme, puisqu'elle lui faisait faire ce qu'elle voulait ». C'est peut-être pour cette raison que les hommes ne veulent pas la laisser voter « dans la crainte qu'elle ne nous fasse perdre le paradis, que nous avons reconquis, et que nous habitons, comme chacun peut voir ». Les philosophes, en conseillant à l'homme d'éviter le plus possible les femmes, parce que ces êtres séduisants sont capables de l'écarter de ses grandes destinées, et de le « dissoudre dans le sentiment », les philosophes constatent ainsi, « non pas l'infériorité certaine de la femme, mais la faiblesse possible de l'homme. »

Dumas reprend et réfute ensuite les vieux et éternels arguments des antiféministes. Si la force musculaire de l'homme, par exemple, est plus grande que celle de la femme, la force nerveuse de celle-ci est plus développée, mieux organisée, que celle de l'homme. D'ailleurs, la faiblesse musculaire « défalcation faite des femmes de la Halle, des porteuses de gallets et des acrobates femelles, » ne doit pas être une raison pour interdire aux femmes de voter. « M<sup>me</sup> de Sévigné ne voterait pas, et maître Paul, son jardinier, voterait. Pourquoi ? » Dumas cite une douzaine de noms de femmes de lettres, et prétend qu'on ne peut refuser à un sexe qui fournit de pareilles exceptions, si même ce sont des exceptions, de donner son avis sur la nomination des députés. Plusieurs reines ont prouvé qu'elles savaient diriger un pays. Si l'on objecte que la masse des femmes n'a aucun sens politique, Dumas répondra que ce sens n'est pas bien difficile à acquérir, à en juger par les hommes qui prétendent l'avoir. Les femmes ne sont pas soldats en fait, mais elles pourraient l'être. Toutes les Jeannes héroïques le prouvent ; et il serait comique qu'on leur refusât le droit d'élire des représentants dans le pays qu'elles ont sauvé. Au reste, beaucoup d'hommes ne sont pas capables de faire leur service militaire, ou en sont exemptés. Pendant ils votent. En résumé toutes les objections contre le suffrage féminin sont « de pure fantaisie ». La loi ne tient jamais compte de la faiblesse de la femme quand elle veut punir. Au contraire, elle en abuse, en admettant la recherche en maternité, et en défendant la recherche en paternité. Jamais la loi ne dit : « Cette pauvre petite femme ! elle peut ne pas payer son loyer, ses billets ou ses impositions ; elle peut voler dans les magasins et faire des faux en écriture privée ou publique, laissez-la faire, c'est un être irresponsable, faible et inférieur à l'homme ! »

Certains hommes craignent qu'en votant, les femmes perdent leurs grâces et leurs charmes. Dumas condescend à les rassurer : « Soyez tranquilles, elles voteront avec grâce. On rira encore beaucoup dans le commencement, puisque chez nous, il faut toujours commencer par rire. Eh bien, on rira... » On se plaint, en France, de ce que le suffrage universel laisse venir au

scrutin des hommes qui ne savent pas lire. Pourquoi n'essaierait-on pas le suffrage à deux degrés en faveur des femmes, puisqu'on le propose pour les hommes ? « Mettez, conclut Dumas, les élections à un, à deux, à trois degrés, si bon vous semble, mais établissez cette loi (du suffrage féminin). Avant dix ans, prophétise-t-il, les femmes seront électeurs comme les hommes. Quant à être éligibles, nous verrons après, si elles sont bien sages. »

1880... Et nous sommes en 1914...

Lydie MOREL.

## NOTRE BIBLIOTHÈQUE

MARGUERITE EVARD, D<sup>r</sup> ès lettres, professeur à l'École secondaire du Locle. *L'Adolescence. Essai de psychologie expérimentale.* Collection d'actualités pédagogiques publiée sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau et de la Société belge de Pédotechnie. — Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. 1 vol. in-8<sup>o</sup> : 5 fr.

Le *Mouvement Féministe* (numéro d'avril, par la plume de M<sup>lle</sup> E. Borel) a déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur cette très remarquable étude. M<sup>lle</sup> Evard est professeur à l'École secondaire du Locle ; elle nous livre ses travaux de psychologie et de pédagogie sur deux classes d'élèves, qu'elle connaît bien, à la fois par la vie scolaire et par leurs conditions familiales et sociales. Si l'on ajoute à ces conditions très favorables le fait que l'auteur joint à des dons psychologiques et pédagogiques naturels une culture scientifique approfondie, il n'est certes pas exagéré d'affirmer que nous avons, en ce volume, un document de première valeur sur le développement de la fillette devenant jeune fille : tout éducateur, — parent ou maître, — ne pourra manquer de tirer grand profit de la lecture de cette étude, poursuivie avec tant d'intelligence et de sympathie, du développement de la jeune fille, de 13 à 15 ans.

M<sup>lle</sup> Evard étudie surtout ses sujets par des « tests » ; ce sont « des épreuves rapides, dont l'expérimentateur connaît bien la portée, répétées un grand nombre de fois, et qui, exécutées par tous les sujets, dans le même temps et dans des conditions analogues, permettent une appréciation mathématique ». Nous n'avons pas ici le loisir d'entrer dans les détails techniques qui nous permettraient d'étudier, — même superficiellement, — les différents tests établissant les fonctions psychologiques des sujets, quoique cette étude constitue la plus grande part de la thèse de M<sup>lle</sup> Evard. C'est en choisissant des tests qui ont déjà fait leurs preuves chez d'autres auteurs, que M<sup>lle</sup> Evard détermine, par une méthode strictement scientifique, et par un travail colossal, successivement l'intelligence, l'attention, la mémoire, la volonté, et par la résistance à la suggestibilité, la personnalité, l'affectivité de ses élèves. Parmi les nombreux tests employés, celui des « associations » joue un grand rôle, dans le travail qui nous occupe, comme dans la psychologie expérimentale moderne, en général : un mot étant donné au sujet, en déclenche un autre, — et c'est la valeur de ces associations qui permet d'établir une échelle métrique du développement intellectuel. — M<sup>lle</sup> Evard ne se borne pas aux tests pour connaître ses élèves : le travail scolaire, la composition notamment, les entretiens avec les élèves ou avec leurs parents, des extraits de lettres ou de « journal » intime, livrés par ces jeunes filles à une éducatrice qui a su gagner leur confiance, viennent confirmer et compléter les tests.

Toutes ces études individuelles ont un double but : dans une première partie (psychologie générale), l'auteur établit une psychologie de l'adolescente, avant, pendant et après la puberté, — sujet trop peu étudié jusqu'ici ; dans une deuxième partie (psychologie individuelle), l'auteur compare chacun de ses sujets avec la moyenne établie pour chaque fonction intellectuelle par 22 tests expérimentés sur une quarantaine d'élèves. À l'aide de formules mathématiques ayant, elles aussi, fait leurs preuves dans le domaine de la psychologie expérimentale, l'auteur établit un classement de tous ses sujets par l'intelligence, par l'attention, par la mémoire, etc., puis un rang psychologique, obtenu par l'ensemble de ces rangs partiels : ces rangs sont comparés entre eux et avec les rangs scolaires par la méthode des corrélations.

« La pédagogie, disait Binet, doit avoir comme préliminaire une étude de psychologie individuelle : la détermination des aptitudes est la plus grosse affaire de l'enseignement et de l'éducation. » Après les longues et patientes recherches du début, l'auteur nous indique, dans les quelques dernières pages de son œuvre, ce qu'on en peut